

Règles relatives aux compétitions organisées sur Dofus Touch par des membres de la communauté

Ankama Games (ci-après « **Ankama** » ou « **nous** ») offre la possibilité à des membres de sa communauté (ci-après les « **Organisateurs** ») d'organiser des tournois PvP sur son jeu vidéo Dofus Touch. Les présentes règles s'appliquent uniquement aux tournois mis en avant par Ankama sur son site www.dofus-touch.com et disposant d'un lien vers le présent document (ci-après le « **Tournoi** » ou les « **Tournois** »). Les participants aux Tournois s'engagent à respecter les règles édictées aux présentes.

Le bon déroulement des Tournois se fait sous la responsabilité des Organisateurs. Pour toute question ou réclamation relative à un Tournoi, nous vous invitons à vous adresser dans un premier temps à ses Organisateurs.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation aux Tournois implique et emporte l'acceptation sans aucune réserve du participant des règles édictées au présent document, des règles édictées à l'article annonçant le Tournoi (ci-après ensemble le « **Règlement** »), ainsi que des règles de déontologie en vigueur sur Internet. Tout contrevenant à l'une ou plusieurs stipulations du Règlement, des conditions et règles susvisées sera privé de la possibilité de participer au Tournoi, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

Ankama peut à tout moment modifier le présent document en informant les participants via le site <https://www.dofus-touch.com/>.

CAPACITÉ

Les membres du personnel d'Ankama, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) ne sont pas autorisés à participer aux Tournois.

Toute personne mineure participant à un Tournoi est réputée participer sous le contrôle et avec le consentement de ses parents ou du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut de son/ses tuteur(s) légaux.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour s'inscrire à un Tournoi, chaque joueur doit posséder un compte Ankama **certifié à son nom** et être connecté au site www.dofus-touch.com. Si vous avez des questions concernant la certification de compte, veuillez-vous rendre sur le site du Support : <https://support.ankama.com/>.

Une seule et unique inscription par compte et par personne est autorisée.

Si un joueur est surpris d'avoir inscrit plusieurs personnages via plusieurs comptes, toutes les équipes comportant l'un d'entre eux seront **disqualifiées** de plein droit et le joueur sera sanctionné sur l'ensemble de ses comptes, y compris si la triche n'est repérée qu'après le lancement du Tournoi.

Les noms d'équipe et de personnages doivent respecter les règles énoncées à l'article 4.2.2 des [Conditions Généales d'Utilisation](#) (ci-après, les « **CGU** ») sous peine de voir son équipe **disqualifiée** sans possibilité de se réinscrire.

Le fait de s'inscrire sous une fausse identité (notamment si votre compte n'est pas certifié à votre nom) ou avec l'identité d'une autre personne ou de communiquer de fausses informations ou encore de s'inscrire sous plusieurs identités entraînera la **disqualification** de toute l'équipe.

D'une manière générale, toute participation non conforme au Règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification de plein droit **pour tous les membres de l'équipe, quand bien même un seul joueur serait fautif**, et aucun d'entre eux ne pourra prétendre à un quelconque gain ou à une quelconque indemnité. Pourront également être appliquées des sanctions sur le compte Ankama du joueur fautif ainsi qu'une interdiction de participer aux prochains tournois (cf. « grille des sanctions »). Ankama et/ou les Organisateur(s) se réserve(nt) le droit de procéder à toute vérification du respect du Règlement à tout moment, sans obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des joueurs, Ankama et/ou les Organisateur(s) pouvant notamment limiter cette vérification aux gagnants d'un Tournoi. Les Organisateur(s) se réserve le droit de remettre en jeu ou de retirer du tableau des récompenses celle qui aurait été attribuée à l'équipe avant sa disqualification.

RÉCOMPENSES

Les lots sont attachés à la personne même des gagnants et ne pourront par conséquent pas être vendus, échangés, prêtés, cédés ou transférés ni bénéficier à un quelconque tiers, ascendant, descendant, ayant-droit ou autre personne, et ce pour quelques raisons que ce soit, sauf mentions contraires d'Ankama. Les lots crédités sur le compte Ankama du gagnant ne pourront en aucun cas être transférés sur un autre compte Ankama appartenant ou non à ce même gagnant, sauf mentions contraires d'Ankama.

Ankama et/ou les Organisateur(s) se réserve(nt) le droit de suspendre, annuler ou supprimer tout lot (en tout ou partie) s'il(s) soupçonne(nt) la réalisation ou une tentative de réalisation d'une action telle que visée ci-dessus, et ce pendant toute la durée de vie du lot.

Aucune compensation ne pourra être réclamée par le gagnant le jour où le MMORPG DOFUS TOUCH cesse d'être édité et/ou distribué dans sa forme actuelle ou sous toute autre forme.

RÈGLES ET SANCTIONS

Les Tournois sont soumis à une série de règles qui visent à garantir le bon déroulement de l'événement. Les infractions à ces différentes règles conduiront Ankama et/ou les Organisateur(s) à appliquer des sanctions.

Règles

- Tous les participants s'engagent à respecter les règles de conduite telles que définies dans le Règlement.
- Tous les participants doivent le respect aux autres participants, commentateurs, organisateurs et membres du personnel d'Ankama ; toutes insultes ou provocations seront sanctionnées, que ce soit en jeu ou sur le Discord du Tournoi, le cas échéant.
- Tous les participants se doivent d'être présents et prêts à lancer leurs combats dans les délais impartis.
- Une équipe incomplète n'est pas autorisée à combattre. Elle est déclarée forfait et est éliminée du Tournoi.
- Le prêt de compte est interdit.
- Le multi-compte est interdit : un même joueur n'est autorisé à jouer que sur un seul compte.

Sanctions

Toutes les sanctions sont appliquées à l'ensemble d'une équipe, même si les infractions sont commises par un seul participant. Les récidives sont également comptabilisées à l'échelle de l'équipe.

Sans préjudice des sanctions prévues aux CGU, Ankama et/ou les Organisateurs se réserve(nt) le droit de prendre toute mesure adaptée en cas de non-conformité aux règles de conduite, qu'il s'agisse d'un comportement énuméré dans le Règlement ou les CGU ou d'un comportement perturbant ou susceptible de perturber le bon déroulement du jeu. Les sanctions sont :

Détail des sanctions

- Avertissement : sans conséquence directe, l'avertissement est malgré tout enregistré et pourra conduire à une sanction plus grave pour l'équipe en cas de récidive.
- Défaite imposée : l'équipe ayant commis l'infraction est automatiquement considérée comme perdante de son combat en cours ou de son prochain combat.
- Elimination : l'équipe ayant commis l'infraction est éliminée du Tournoi.
- Disqualification : l'équipe dans laquelle un ou plusieurs joueurs ont commis l'infraction est éliminée du Tournoi, perd tout bénéfice à d'éventuelles récompenses, et le ou les joueurs incriminés reçoivent une sanction sur le compte Ankama utilisé lors du Tournoi (suspension de 15 jours minimum) et n'auront plus la possibilité de participer avec ce compte aux tournois PvP du jeu Dofus Touch (y compris ceux organisés par Ankama) pendant une durée d'un an.

Grille des sanctions (sans préjudice des autres motifs énoncés ailleurs dans le présent document, notamment à l'article « MODALITÉS DE PARTICIPATION »)

- Insulte ou provocation : un des membres de l'équipe a insulté ou provoqué un autre joueur, un commentateur ou un organisateur.
 1. Avertissement
 2. Défaite imposée en cas de récidive
 3. Disqualification en cas de seconde récidive
- Absence : l'équipe ne s'est pas présentée pour son combat à l'heure fixée, ou était incomplète, et le combat n'a pas pu être joué.
 1. Elimination
- Utilisation abusive d'un système de jeu : l'équipe abuse délibérément d'un système défaillant du jeu durant un combat afin de prendre l'avantage sur son adversaire.
 1. Disqualification
- Multi-compte ou prêt de compte : l'équipe a joué un combat en utilisant le multi-compte ou un des membres de l'équipe a joué en utilisant le compte d'un tiers.
 1. Disqualification

RÉCLAMATIONS

Les récompenses ne sont ni remboursables, ni remplaçables, ni échangeables, aucune contrevaletur en espèces ne sera accordée, pour quelques raisons que ce soit, même en cas de force majeure. Les récompenses en nature ne sont soumises à aucune garantie.

Ankama et les Organisateurs ne pourraient être tenus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté l'opération, ses modalités et/ou les prix devaient être en partie ou en totalité reportés, modifiés ou annulés.

SÉCURITÉ

Les participants sont responsables de la sécurité et de la stabilité de leur connexion internet. Ni Ankama ni les Organisateurs ne sauraient être tenus pour responsable des dommages causés par un problème de connexion ou une attaque externe.

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations personnelles qui peuvent, le cas échéant, vous être demandées par Ankama sont nécessaires à la prise en compte de la participation, à la détermination des gagnants, à la communication, le cas échéant, avec les participants, à l'attribution des récompenses et à la vérification du respect des règles de participation mais également pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. La base légale du traitement est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f du Règlement européen sur la protection des données). Ces informations sont destinées au groupe Ankama.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer vos droits soit via le site du Support Ankama (<https://support.ankama.com/>), soit en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 11, en ajoutant la mention « Infos personnelles » au niveau de l'adresse figurant sur l'enveloppe. Dans un souci de confidentialité et de protection de vos données personnelles, nous devons nous assurer de votre identité avant de répondre à votre demande. Aussi, toute demande tendant à l'exercice de vos droits devra être accompagnée de la copie d'un titre d'identité signé.

Pour toute question ou réclamation relative au traitement de vos données, vous pouvez prendre contact avec nous par courrier postal selon les mêmes modalités que celles visées au paragraphe précédent ou par email à l'adresse privacy@ankama.com. Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données aux mêmes adresses. Si toutefois vous considérez que nous n'avons pas répondu à vos attentes, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente de protection des données.

LITIGE ET RESPONSABILITÉ

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques ou limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient dès lors à chaque joueur de prendre les mesures nécessaires à la protection de ses données.

Ni Ankama ni les Organisateurs ne seront responsables en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant l'accès au Tournoi ou son bon déroulement. Les joueurs sont responsables de la sécurité et de la stabilité de leur connexion internet. Toute défaite liée à un problème de connexion ou à des attaques externes ne saurait justifier une relance de combat, et ni Ankama ni les Organisateurs ne sauraient être tenus pour responsable des dommages causés.

En cas de virus informatique, d'attaque extérieure, de fraude, de défaillance technique, Ankama et les Organisateurs se réservent le droit discrétionnaire d'annuler ou de modifier les termes du Tournoi, sans que les joueurs ne puissent rechercher leur responsabilité. Ils se réservent le droit, dans cette hypothèse, de ne pas attribuer les récompenses et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Ankama et les Organisateurs se réservent le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler un Tournoi. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Ankama et les Organisateurs se réservent en particulier le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie du Tournoi

s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit. Toute fraude au Règlement entraînera la disqualification du joueur et par voie de conséquence celle de tous les joueurs de la même équipe. Ankama et/ou les Organisateur(s) se réserve(nt), dans cette hypothèse, le droit de bloquer l'accès, de ne pas attribuer les récompenses aux membres de l'équipe et/ou de poursuivre en justice tout participant qui aurait fraudé ou tenté de le faire. De façon non limitative, est considérée comme fraudeur :

- Toute personne s'étant inscrite sous une fausse identité ;
- Toute personne jouant en multi-compte ;
- Toute personne jouant plusieurs personnages ;
- Toute personne ayant inscrit une tierce personne.

La responsabilité d'Ankama et des Organisateur(s) ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les joueurs ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle nature que ce soit.

DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le présent document est soumis exclusivement à la loi française.

Tout litige né de l'exécution ou de l'interprétation du présent document relèvera des tribunaux compétents de Lille Métropole et ce, même en cas de pluralité de défendeurs, de demande incidente ou d'appel en garantie.